

AR ME RIA

Le bulletin naturaliste



cpie

TOURAIN
VAL DE LOIRE



n°4 - Mai/juin 2026

Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement Touraine Val de Loire



Préface

Ce nouveau numéro voit l'apparition d'une nouvelle rubrique, "Les brèves naturalistes". L'idée est ici de vous partager quelques unes des plus belles observations naturalistes de l'année réalisées par l'équipe du CPIE.

Nous avons également souhaité aborder deux campagnes d'inventaires menées en 2025, la première sur les papillons de nuit du bocage du Véron, contribution à un futur atlas des macrohétérocères d'Indre-et-Loire. La seconde porte sur des inventaires phytosociologiques réalisés sur les Puys du Chinonais dont la finalité est d'évaluer l'impact de la gestion pastorale sur la flore et les habitats.

Enfin, comme dans chaque numéro, nous zoomerons sur quelques espèces patrimoniales sur lesquelles le CPIE a travaillé ces dernières années : Le Millet scabre pour la partie botanique et l'Ephippigère carénée et le Campagnol amphibie pour la partie faune.

Vincent Lécureuil, Directeur du CPIE

Sommaire

- 4 L'Ephippigère carénée en Indre-et-Loire
- 7 Le Millet scabre, actualisation de la connaissance à l'ouest de la Touraine
- 11 Hétérocères du bocage du Véron
- 18 Impact de la gestion par pâturage sur la flore des Puys du Chinonais
- 24 Le Campagnol amphibie
- 30 Brèves naturalistes



^ Fig. 1 : Ephippigère carénée (*Uromenus rugosicollis*).
© Adobe Stock

L'EPHIPPIGÈRE CARENÉE EN INDRE-ET-LOIRE

Cette sauterelle d'affinité atlantique encore peu commune en Indre-et-Loire semble progresser vers l'est. Des observations ont été faites par le CPIE le long de la Vienne en 2023.

Les Éphippigères sont de grosses sauterelles aux ailes très réduites en forme de "selle de cheval". Deux espèces sont présentes en Indre-et-Loire. La première, l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*), fréquente les pelouses sèches, prairies, landes et boisements clairs. Elle a une large aire de répartition en France, de la façade atlantique aux Alpes, et du Nord-pas-de-Calais à la méditerranée.



^ Fig. 2 : Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) © CPIE TVL



^ Fig. 3 : Ephippigère carénée (*Uromenus rugosicollis*). © Gilles San Martin

La seconde est L'Éphippigère carénée (*Uromenus rugosicollis*). Cette dernière est bien présente dans le département du Maine-et-Loire où elle peut être observée dans des milieux variés comme les friches, les haies, les ronciers, les lisières et les milieux à végétation herbacée assez haute.

L'Ephippigère carénée se différencie de sa cousine l'Éphippigère des vignes par des yeux blancs et un pronotum caréné (lisse chez *Ephippiger diurnus*). La couleur des individus est assez variable, avec un morphe vert et un morphe brun. Chez la seconde, la couleur peut aller du vert au noir, avec en général des motifs plus bariolés sur l'abdomen.

Chez l'Ephippigère carénée, derrière le pronotum en forme de selle à cheval, dépassent de minuscules tegminas, organes du chant. Sa stridulation est assez forte pour être détectable à plusieurs dizaines de mètres. Enfin, les mâles et les femelles sont de tailles proches, entre 25-30mm pour le mâle et 26-31mm pour la femelle.

REPARTITION EN FRANCE ET EN CENTRE VAL DE LOIRE

L'Ephippigère carénée est une espèce atlantique avec une limite nord de répartition en Loire-Atlantique (bord de Loire). Elle est présente jusque sur le pourtour méditerranéen, avec des observations en Camargue. Elle semble très abondante dans le cœur de sa répartition en région Occitanie, en Charente et Charente-Maritime et en Vendée. Elle évite cependant le massif forestier des Landes.

En région Centre-Val de Loire, l'espèce est pour l'instant connue en Indre-et-Loire sur les bords de la Vienne avec une population découverte en 2010. Depuis, cette espèce n'a été observée qu'en 2023 sur les communes de Beaumont-en-Véron et de Chinon, dans le sud-ouest du département. Aujourd'hui, la Touraine peut être colonisée par l'espèce via la vallée de la Vienne depuis le département voisin du Maine-et-Loire. En effet, l'espèce est fréquemment observée dans le Choletais et dans le Saumurois. L'Ephippigère est présente autour de Saumur le long de la vallée du Thouet. Ce cours d'eau traverse le département des Deux-Sèvres où l'espèce semble abondante, avant de se jeter dans la Loire à Saumur.

L'autre front de colonisation se situe dans le nord du département de la Vienne. L'Ephippigère carénée a été observée en 2023 dans le Loudunais et pourrait se disperser le long du Négron qui se jette dans la Vienne en Indre-et-Loire. Pour l'instant, l'espèce n'a pas été observée dans ce bassin versant en Touraine. Les suivis spécifiques aux orthoptères réalisés depuis 10 ans sur la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Taligny qui est traversée par le Négron n'ont pas permis de contacter cette espèce. Ces suivis ne cherchent cependant pas à obtenir une liste exhaustive mais à obtenir des indicateurs sur l'impact de la gestion sur les habitats.

DES OBSERVATIONS RECENTES DANS LE CHINONNAIS

Les observations réalisées en 2023 ne correspondent pas à des observations visuelles, mais à l'écoute des stridulations. Elles se concentrent le long de la Vienne sur sa rive droite entre Savigny en Véron et Chinon. La première localisation sur Beaumont-en-Véron comptait au moins 3 mâles (29 août 2023 en fin d'après-midi). Le milieu occupé par l'espèce était une zone ouverte avec une végétation basse essentiellement composée d'Asters (*Aster sp.*) sur les bords de la Vienne, entourée de boisements de Peupliers noirs, Aulnes glutineux et Frênes.



^ Fig. 4 : Observation de l'Ephippigère carénée dans le Chinonais en 2023 © CPIE TVL

Des observations plus tardives ont été réalisées de nuit le 3 octobre 2023, avec des stridulations entendues dans des haies de frênes à une centaine de mètres des bords de la Vienne entre Beaumont-en-Véron et Chinon. Une dernière station a été notée sur Chinon dans des saules en rive droite de la Vienne.

ÉCOLOGIE DE L'ESPECE EN TOURAINE

Les adultes sont visibles et surtout audibles (de jour comme de nuit) de fin juillet à début novembre, mais les mois d'août et septembre sont les deux meilleurs mois pour les rechercher.

Aujourd'hui, cette espèce n'est connue qu'en rive droite de la Vienne, malgré plusieurs recherches en rive gauche en 2024 sur les communes de Chinon, Cinais et Thizay. L'espèce ne semble pour l'instant pas abondante dans la vallée de Vienne, mais sa répartition pourrait être plus large au regard de la grande diversité d'habitats qu'elle occupe en France.

Des recherches spécifiques permettraient d'affiner facilement sa répartition, d'autant que l'identification est aisée avec des stridulations qui ne ressemblent à aucune autre espèce de sauterelle connue en Indre-et-Loire.

Mathis Prioul

BIBLIOGRAPHIE :

DEFAUT.B 1984 – Sur la répartition d'*Uromenus rugosicollis* - L'entomologiste, 40 : 119-122

Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014, Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.



^ Fig. 5 : Millet scabre (*Milius vernale* subsp. *scabrum* (Richt) © Vincent Lécureuil, CPIE TVL

LE MILLET SCABRE

ACTUALISATION DE LA

CONNAISSANCE À L'OUEST DE

LA TOURAINE

Cette discrète Poacée annuelle est signalée comme rare en Touraine pendant tout le vingtième siècle. Elle possède un noyau historique de population dans l'ouest du département. Les observations récentes montrent une bonne santé des populations ainsi qu'une répartition probablement plus abondante que ce qui était mentionné.

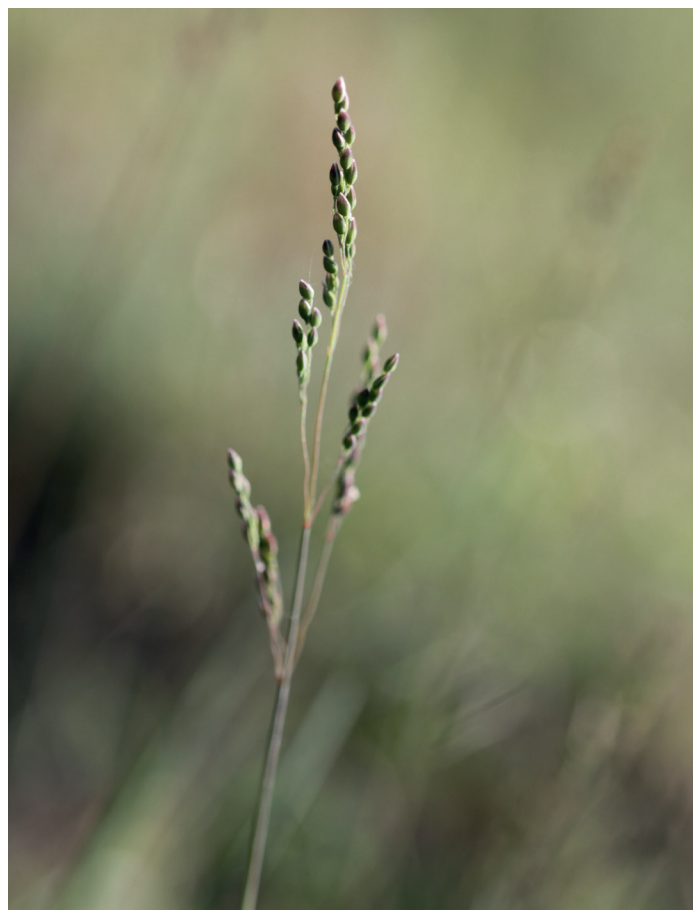
Le Millet scabre (*Milium vernale subsp. scabrum* (Rich.) K.Richt., 1890) est une thérophyte d'affinité méditerranéenne. Seule la sous espèce *scabrum* est présente en France. L'ensemble des données analysées intègrent donc l'espèce et la sous espèce. Cette plante est assez reconnaissable par son port grêle et sa précocité de floraison. La teinte de l'inflorescence légèrement violacée à maturité, puis jaune paille une fois sèche, couplée à la période à laquelle elle s'épanouit (avril-mai) aide à la détection de cette Poacée discrète. Il est cependant facile de passer sans la voir si on ne la recherche pas spécifiquement ou si elle est présente de façon sporadique au sein de couverts herbacés denses.

Signalée en France pour la première fois en 1789 dans les Deux-Sèvres par Louis-Marie Aubert du Petit-Thouars, un botaniste angevin (cf Armeria n°1), l'espèce est mentionnée comme étant présente en Indre-et-Loire dans plusieurs flores anciennes telles que, « Plantes vasculaires de l'Indre-et-Loire » de Tourlet, 1908 et la "grande flore illustrée" de Bonnier, 1886. De manière plus contemporaine, elle est mentionnée dans "Flore et Végétation de la Vallée de la Loire" de l'Abbé Corillon, 1981. Notons qu'elle est absente de la Flore complète d'Indre-et-Loire publiée par la Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de 1833.

1379. *M. vernale* Bieb. subsp. *scabrum* (L. C. M. Richard) K. Richter (Millet scabre).

Pl. ann. à souche fibreuse. Chaumes grêles, 10-50 cm, dressés et plus ou moins couchés, longtemps recouverts par les gaines un peu renflées ; chaumes et gaines scabres. Filles assez courtes (surtout les supérieures), molles, ordinairement 0,5-4 cm × 1-3 mm, scabres sur les marges et sur la face inférieure ; ligule : 2-4 mm, aiguë. Panicule courte, 2-8(-10) cm, étroite, lâche, à rameaux scabres assez courts et dressés. Epillets 2,5-3,5 mm, verts parfois un peu teintés de violet ; glumes scabres sur l'ensemble de leur surface externe. Caryopse jaunâtre. V-VI. Th. — Milieux sablonneux : talus des levées de la Loire ; pelouses et boisements clairs, bordures de chemins et de champs. AO, R, TO, AR et localisé surtout à l'Ouest de la Touraine. - Médit.-subatl.

^ Fig.7 : Extrait de "Flore de la végétation de la vallée de la Loire" par Robert Corillon, 1981.



^ Fig.8 : *Milium vernale*, inflorescence © Vincent Lécureuil, CPIE TVL.

1396. — **M. SCABRUM** Rich. in Merl. — R. Lieux sablonneux : bords des chemins et des champs, talus des levées, fossés, pelouses, bois, surtout dans les endroits où la terre a été remuée depuis peu d'années.

Bourgueil, au cimetière (Coqueray)!, au pied de la Lande!, au Grand-Clos!, etc. ; **Saint-Nicolas**, près du bourg!, bords de la route de Chouzé près de la Rodaie!, bords du chemin allant au château de Vaux! ; **Chouzé-sur-Loire**, sur les talus de la levée conduisant à l'ancien pont de Port-Boulet (Clisson)!, et ça et là dans la vallée! ; la **Chapelle-sur-Loire**, bords des fossés au pied de la levée entre Port-Boulet et le port d'Ablevoüe! ; **Savigny**, fossés entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles! ; **Avoine**, bords de la route entre le pont de la Loire et l'embranchement de la route de Savigny!, près du lac Mousseau!, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, le Ridoit!, pentes boisées des coteaux de la Vienne depuis le parc de Coulaine jusqu'au-dessus de la Durandière!, bois de pins au Pérou! et près des Pussinières! ; **Chinon**, bois de pins au nord de Signy! et à Bruyères-Piquet!, bords des champs à Trotte-Loup!, bords des bois de la Grille du côté de l'est!, bords des champs près de la Vauzelle!, etc.

Obs. — Le *M. scabrum*, découvert par du Petit-Thouars, en 1789, dans les bois qui bordent le Thouet aux environs de Thouars, n'avait pas été revu depuis cette époque lorsque Clisson, alors instituteur à Bourgueil, le trouva à Port-Boulet et le communiqua à Boreau en 1831. Vers la même époque, l'abbé Coqueray le rencontrait dans le cimetière de Bourgueil. — Cette plante, qui est disséminée dans un assez grand nombre de localités des cantons de Bourgueil et de Chinon, m'est inconnue ailleurs dans le dép¹. M. Chambert l'a semée abondamment, m'a-t-il dit, dans la

^ Fig.6 : Extrait de "Plantes vasculaires de l'Indre-et-Loire" par E.H. Tourlet, 1908.

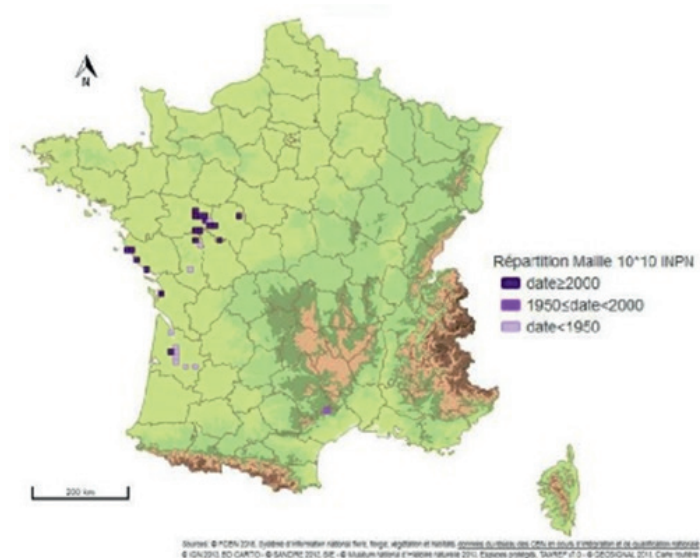
L'espèce peut être discrète et se limiter à quelques dizaines de pieds, ou bien s'épanouir largement et occuper des espaces parfois conséquents (plusieurs milliers de mètres carrés) avec des densités fortes, comme cela a été constaté récemment sur diverses stations sur les communes d'Avoine, Chinon, Savigny en Véron, avec parfois plusieurs dizaines de milliers de pieds par station, *a minima*.

Dans le cadre de différentes prospections réalisées par le CPIE Touraine Val de Loire, des observations ciblées ou opportunistes ont permis d'actualiser la présence de l'espèce. C'est par exemple le cas avec les observations faites sur les Puys du Chinonais en avril 2023 dans le cadre d'un suivi portant sur les espèces patrimoniales du site Natura 2000 ou sur d'autres sites de la plaine

sableuse du Véron sur les mêmes communes, foyer historique de population.

D'autres observations récentes ont été faites dans l'est du département sur les communes de Nazelle Négron, Noizay, Possé sur Cisse et Cangey (D. Avril) semblant ainsi confirmer la présence de l'espèce bien au-delà de ses foyers de population historiques de l'ouest du département. Elle avait déjà été observée dans ce secteur par P. Vahrameev en 2010.

Le Millet est également signalé sur la commune de Braslou dans le Richelais (J Cordier 2018).



^ Fig.9 : Carte de répartition nationale, source plan de conservation, MESNAGE C., 2021



^ Fig.10 : Carte de répartition du Millet scabre sur le secteur Natura 2000 des Trotte Lups - Moulins de Rochettes sur la commune de Chinon, une des principales stations de l'espèce.

HABITATS DE L'ESPECE EN TOURAINE

Les observations sont essentiellement réalisées sur des zones de pelouses sableuses ou dans des secteurs de bois clairs, par exemple de pré-bois calcicoles à *Quercus pubescens*. L'espèce peut également être présente en bord de chemin ou sur les bernes routières sur sols sableux pour peu que le tapis herbacé ne soit pas trop dense. Des portions de sol nu semblent la favoriser. Elle

peut enfin être observée dans des contextes plus anthropisés mais en petites stations.



^ Fig. 11: Station à Millet scabre dans les Puys du Chinonais
© CPIE TVL

LES OBSERVATIONS RECENTES DU CPIE

Crouzilles, déchetterie. Du 04/04/2025 au 28/05/2025

Une station particulièrement isolée jusqu'alors inconnue a été observée sur la commune de Crouzilles. Elle se situe face à la déchetterie, en limite de commune avec l'Île-Bouchard, sur les alluvions anciennes sablonneuses des très basses terrasses de la Vienne. Sur la station, la végétation est rase, avec des trouées régulières et une strate muscinale développée. On dénombre environ 70 individus situés au pied d'un arbre bordant le chemin. En 2025, la station a pu monter à graines avant un broyage probablement réalisé par les services techniques. Les produits de coupes ont été laissés sur place.

Chinon, Lieu-dit Rochette. Du 04/04/2025 à courant juin 2025

La station est présente dans une truffière à Chênes verts sur du tuffeau jaune (Turonien supérieur sableux) et des sables du Sénonien (C4-6s). Sur ces sols sablonneux, la végétation est rase et lacunaire. La station est importante avec plusieurs milliers de pieds. Pas d'entretien constaté avant la fin de la montée à graine.

Chinon, Centre Viti-vinicole. Le 26/03/2025

Station située sur et à l'arrière d'une zone de stationnement non imperméabilisée sur des sables du Cénonien. Le sol sablonneux y est partiellement tassé mais non travaillé. La végétation est rase et lacunaire. Plusieurs centaines de pieds *a minima* sont présents. Le gestionnaire du site a été informé de la présence de l'espèce, avec des recommandations de gestion.

Avoine, Zone industrielle des Buttes. Du 01/04/2025 à mi juin 2025

Cette station est située le long d'une route bordant un fossé d'infiltration d'eau pluviale sur des alluvions anciennes des très basses terrasses. Le sol y est très sablonneux remanié de temps à autre par des travaux de débernage. La végétation est rase et le couvert

herbacé peu dense. La station s'étale sur environ 150 mètres au moins, elle est fréquemment broyée. L'espèce était mentionnée dans le secteur par Tourlet (« Avoine, (...) près du Lac Mousseau »)

Cément, Chinon. Du 20/04/2022, observé à nouveau en 2023

La station est présente dans une truffière sur un sol issu du Turonien supérieur. Le sol y est sablonneux. Elle est régulièrement entretenue au moyen d'une fauche avec export. Cette petite station avec une forte compétition herbacée n'abrite que quelques pieds (>20 pieds). Elle semble pour autant relativement pérenne. Des recommandations de gestion ont été faites au propriétaire.

A l'occasion de recherches portant sur d'autres espèces précoces, des prospections dans le Bourgueillois ont permis la localisation de plusieurs stations abritant de quelques dizaines de pieds à plusieurs milliers. Ces stations n'étaient plus actualisées depuis les mentions de EH Tourlet. Elles se situent bien souvent sur des bords de routes, des pelouses sablonneuses sur dépendances vertes ou des parcelles viticoles.

Bourgueil, abords de la D35 notamment. Mars 2025 à avril 2026

Au moins deux stations ont été observées à Bourgueil. Elles sont implantées sur des terre-pleins bordant les passages piétons au niveau des entrées des giratoires. Ces zones présentent des sols très superficiels, avec des enduits fragmentés ou des zones de sol nu. Elles sont entretenues par broyage raz. On se trouve sur la couche géologique des basses terrasses alluvionnaires du bourgueillois (Fz), avec des sols remaniés et partiellement artificialisés.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil. Du 12/03/2026 au 2/04/2026

La redécouverte de l'espèce sur la commune voisine a permis d'orienter les recherches vers des pelouses à *Erodium cicutarium* et *Muscari neglectum*. Ainsi, une belle station de plusieurs centaines de pieds a été trouvée sur une bande enherbée en bordure de route. Cette station se situe sur un sol sablonneux et pauvre et est entretenue par un broyage régulier. Elle se situe également sur des sols remaniés.

Plusieurs localités gagneraient à être prospectées pour actualiser la présence de cette espèce, en se basant sur les gros noyaux de populations existants ainsi que sur les anciennes localités citées dans les écrits des flores anciennes. Cette espèce discrète à floraison précoce est probablement largement sous-prospectée.

MESURES SUCEPTIBLES DE FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ESPÈCE

Une fauche avec export à partir de mi-juin peut favoriser l'espèce, lui laissant ainsi le temps de monter à graines. Les sols légèrement décapés ou occasionnellement travaillés ne semblent pas remettre en cause la présence de l'espèce. Le travail du sol limite en effet la concurrence

d'autres espèces et notamment des graminées vivaces ayant un pouvoir de recouvrement important.

Il existe actuellement un plan de conservation élaboré par le Conservatoire Botanique National de Brest (C. MESNAGE et al.). Plusieurs axes de réflexion sont avancés, dont le fait de réaliser des opérations de conservation *ex situ*.

L'absence de protection en Région Centre Val de Loire ainsi que le bon état de conservation de grosses populations de même que la présence de multiples populations satellites laisse à penser que du prélèvement puis du transfert pourrait se faire facilement. Le CPIE pourrait développer ce type d'opération dans les années à venir sur des sites où la gestion pourrait être favorable à l'espèce. Par exemple des espaces naturels en maîtrise foncière par des structures ou collectivités intéressées par les enjeux de conservation, ou des secteurs plus anthropisés mais sur lesquels une gestion favorable peut être facile à mettre en œuvre (truffière, bords de routes, parking, etc.).

Le suivi chronique des populations est également abordé dans le plan de conservation, ce que s'emploie à réaliser le CPIE dans la partie ouest du département d'Indre-et-Loire.

Les évolutions climatiques en cours vont potentiellement favoriser cette petite Poacée d'affinité méditerranéenne. Il n'est pas impossible que son aire de répartition augmente progressivement ainsi que la taille et la densité des populations présentes.

Clément Coroller

BIBLIOGRAPHIE :

MESNAGE C., 2021 – Plan de conservation en faveur du Millet scabre (*Milium vernale* M. Bieb. subsp. *scabrum* (Rich.) K. Richt) en région Pays de la Loire. Conseil Régional des Pays de la Loire/DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest. 61 p. + annexes

CORDIER J, DUPRÉ R., BELLENFANT S. & GAUTIER S., 2021 – Atlas de la flore du Centre-Val de Loire. Editions Biotope, Mèze, Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris (Collection Inventaires & biodiversité), 784p.



^ Fig.12 : Haie de Frênes têtards, commune de Savigny-en-Véron © Vincent Lécureuil, CPIE TVL.

HÉTÉROCÈRES DU BOCAGE DU VERON

*Participation à l'atlas des macrohétérocères (papillons de nuit)
d'Indre-et-Loire.*

PARTICIPATION À L'ATLAS DES MACRO-HÉTÉROCÈRES D'INDRE-ET-LOIRE

En 2025, la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) a lancé un travail d'atlas des macro-hétérocères sur une durée de 8 à 10 ans à l'échelle de l'Indre-et-Loire. Afin d'identifier les cortèges typiques de chaque milieu de Touraine et d'affiner la répartition de chaque espèce, 64 sites ont été identifiés. Ces sites sont variés, comprenant des pelouses sèches, landes, milieux forestiers, prairies humides, tourbières et étangs.

Le CPIE a décidé de s'investir dans le projet, notamment sur les sites régulièrement inventoriés par l'association. Parmi les 64 sites, le bocage du Véron a été ciblé et des inventaires ont eu lieu entre avril et octobre 2025. Ces inventaires se sont déroulés sur l'espace naturel sensible (ENS) du Véron, créé en 2023 sur la commune de Savigny-en-Véron. Les connaissances sur ce groupe taxonomique sont alors inexistantes sur le site.

CARACTÉRISTIQUES DU BOCAGE DU VÉRON

Le bocage du Véron est un complexe de prairies, de haies et de fossés rattachés au lit majeur de la Vienne (rive droite) et de la Loire (rive gauche). Ce paysage a avant tout été façonné par l'Homme et les cours d'eau. Les zones d'alluvions modernes, correspondant à la zone d'expansion des crues, limitent l'implantation de cultures oléo-protéagineuses et de vignes. Elles favorisent le maintien de prairies fauchées ou pâturées avec des crues régulières qui permettent une bonne production fourragère.

Cette localisation à la confluence de deux cours d'eau renforce l'inondabilité de la zone. Ici, le débit de la Loire peut directement impacter le débit de la Vienne en cas de crue. Les secteurs plus en amont ne sont pas soumis à cette influence. Il en est de même avec le réseau de fossés. Quand la Loire entre en crue, elle ralentit l'écoulement de la Vienne et peut engendrer une hausse du niveau d'eau localement. (crue régressive de la Vienne).

L'eau stagne parfois longtemps dans les secteurs les plus bas après la décrue. Il arrive qu'à la suite d'épisodes pluvieux, les fossés débordent alors même que la Vienne n'est pas encore sortie de son lit.

Cette humidité importante du secteur permet au Frêne de prospérer. Les haies sont principalement constituées de frênes têtards dans les parties les plus basses et elles se diversifient sur les parties plus hautes avec la présence de vieux Chênes pédonculés. C'est notamment le cas du réseau de haies de l'ENS du Véron où frênes et chênes sont mélangés.

Par ailleurs, la densité de haies est parfois très importante sur de petites surfaces. Les prairies faisant moins d'un hectare ont des allures de clairières forestières. Enfin, des peupleraies sont présentes dans les parties très humides du bocage, ce qui est le cas dans le périmètre de l'ENS.



^ Fig 13 et 14 : Double haie de frênes têtards encadrant un fossé et prairie inondée de la Canche, des paysages emblématiques et identitaires du bocage du Véron © Vincent Lécureuil, CPIE TVL



^ Fig 15 : Périmètre de l'ENS du Véron, entre la Canche (en bas à gauche) et les parcelles attenantes au musée du Véron.

Les prairies sont parfois riches en espèces végétales, avec des faciès variés sur le secteur de la Canche, entre cariçaies, mégaphorbiaies, ou prairies de fauche des alliances du *Bromion-racemosi* (classé Vulnérable dans la liste rouge des habitats menacés de la région Centre-Val de Loire) et de l'*Arrhenatherion elatioris*. Dans la prairie où les inventaires des hétérocères ont eu lieu, le cortège d'espèces est le suivant :

<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Carex otrubae</i>	Laïche cuivrée
<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque
<i>Fritilaria meleagris</i>	Fritillaire pintade
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnide fleur-de-coucou
<i>Oenanthus silaifolia</i>	Œnanthe à feuilles de silaüs
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette
<i>Rumex acetosa</i>	Patience oseille
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés

MÉTHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'inventaire des hétérocères a été réalisé à l'aide d'un piège LEPI-LED et d'une miellée (appât à base de sucre et d'alcool) entre les mois de juillet et de novembre. Cette miellée permet d'attirer des papillons lucifuges. Dans le cadre de l'atlas, une chasse par mois doit être réalisée, à raison de deux heures minimum de capture par session entre les mois de février et de novembre. Entre mars et octobre, la capture doit durer minimum trois heures. Il n'a pas été possible de réaliser une chasse par mois sur ce site en 2025. Seule la période d'avril à octobre a été couverte.



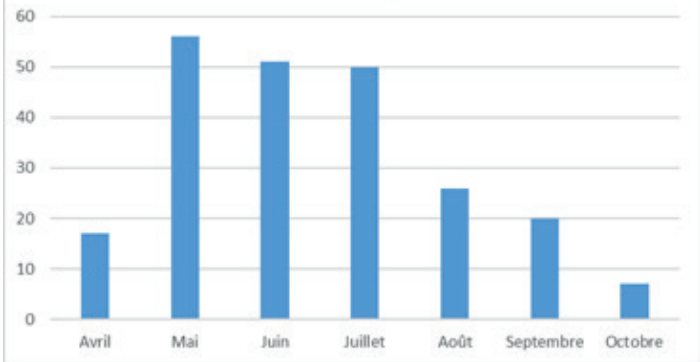
^ Fig. 17 : Drap blanc et dispositif lumineux LEPI LED sur un trépied © Mathis Prioul, CPIE TVL



^ Fig. 16 : Prairie où les hétérocères ont été inventoriés en 2025 © Mathis Prioul, CPIE TVL

RESULTATS

Entre avril et octobre, 147 espèces ont été recensées ainsi que 6 complexes d'espèces non identifiables/identifiées sur le terrain. Le graphique ci-dessous indique le nombre d'espèces recensées par session de capture :



^ Fig. 18 : Nombre d'espèces recensées par sessions de capture entre avril et octobre 2025, CPIE TVL

Les mois de mai, juin et juillet ont été les plus prolifiques. Les mois d'avril, septembre et octobre sont les mois au cours desquels la richesse spécifique est la moins importante. En effet, à ces périodes, il y a moins d'espèces susceptibles d'être observées, les températures sont fraîches et à l'humidité est importante dans le bocage.

De la brume est régulièrement présente. La rosée s'installe rapidement et l'activité des hétérocères en est largement diminuée.

Enfin, les macro-hétérocères (papillon dont l'envergure est supérieure à 2,5mm) constituent la majeure partie des captures réalisées (par rapport aux micro-hétérocères), avec 133 espèces recensées.

ESPÈCES REMARQUABLES OBSERVÉES EN 2025 SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU VÉRON

Parmi les 134 espèces d'hétérocères, sept sont inscrites sur la liste rouge des papillons de la région Centre-Val de Loire de 2013. Il s'agit des espèces suivantes : Hydrocampe de la lentille d'eau (*Cataclysta lemnata*), Crocalle du Prunellier (*Crocallis tusciaria*), Demi-Lune blanche (*Drymonia querna*), Ennomos rongée (*Ennomos erosaria*), Hydrocampe de la stratiote (*Parapoynx stratiotata*), Chrysographe (*Pyrrhia umbra*), Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*).

Deux espèces sont déterminantes ZNIEFF, à savoir Le Grand paon de nuit et la Hausse-Queue grise (*Clostera anastomosis*). Cette dernière est peu fréquente à l'échelle nationale et rare en Indre-et-Loire. Enfin, 11 espèces non déterminantes ZNIEFF ou menacées ont des préférences pour des milieux humides, frais en contexte boisé. Cela correspond aux habitats de l'ENS du Véron (en dehors de la Canche). Pour certains de ces papillons, l'alimentation est composée de Peuplier, Saule, Frêne, et Aulne. Ci-après la liste des espèces remarquables:

Cataclysta lemnata

Famille : *Crambidae*

Statut liste rouge en Région Centre-Val de Loire :

NT (espèce quasi-menacée)

Cette espèce affectionne les milieux humides, en particulier les points d'eau (mares, étangs, fossés, canaux) à lentilles d'eau (*Lemna ssp.*).



Clostera anastomosis

Famille : *Notodontidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce rare déterminante ZNIEFF

Les chenilles se nourrissent de saules et peupliers au sein des milieux humides que fréquente l'espèce.



Crocallis tusciaria

Famille : *Geometridae*

Statut liste rouge en Région Centre-Val de Loire :

VU (espèce vulnérable) et rare en Touraine

Cette espèce semble plutôt liée à la présence d'essences comme l'Aubépine, le Prunellier et l'Orme sur sols calcaires (steppes, bords des fleuves, éboulis xériques ...)



Ennomos erosaria

Famille : *Geometridae*

Statut liste rouge en Région Centre-Val de Loire :

VU(espèce vulnérable)

Cette espèce fréquente les forêts de feuillus. Les chenilles se nourrissent des feuilles de Chêne et aussi de Bouleau, Peuplier, et Saule.



Parapoynx stratiotata

Famille : *Crambidae*

Statut liste rouge en Région Centre-Val de Loire : NT

C'est un papillon dont la chenille se nourrit de diverses plantes aquatiques (*Myriophyllum*, *Elodea*, *Hydrocaris*, *Callitriche*, *Alisma*, etc)



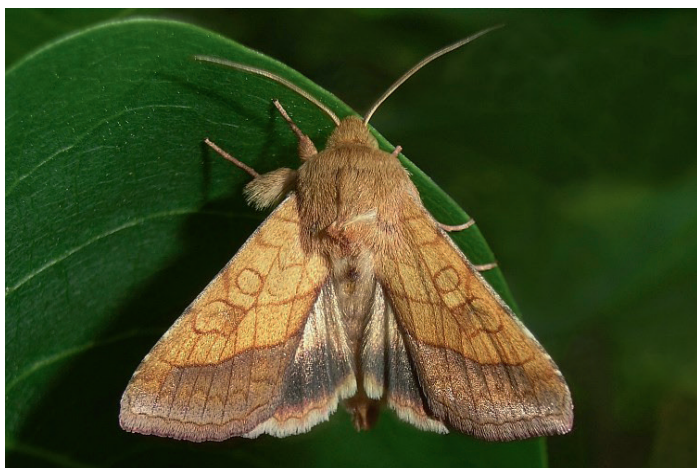
Pyrrhia umbra

Famille : *Noctuidae*

Statut liste rouge en Région Centre-Val de Loire:

VU et rare en Touraine

Il y a peu d'observations de cette espèce en Touraine, alors que cette dernière est inféodée à des milieux ouverts variés, jusqu'en zone urbaine. La chenille est polyphage.



Saturnia pyri

Famille : *Saturniidae*

Statut liste rouge en Région Centre-Val de Loire:

NT ; Déterminant ZNIEFF

Répond dans une grande partie de la France, ce grand papillon vit à proximité des espaces boisés. Les chenilles se nourrissent de différents feuillus (*Alnus sp.*, *Populus sp.*, *Salix sp.*, *Fraxinus sp.*) et arbres fruitiers.



Acronicta megacephala

Famille : *Noctuidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce commune

Ce papillon affectionne les boisements mixtes et les ripisylves. Hygrophile, la chenille se développe sur Peupliers, Saules et Aulnes.



Cabera exanthemata

Famille : *Geometridae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce commune

Espèce commune vivant dans les forêts humides. La chenille se nourrit de Bouleaux, Saules et Aulnes.



Collita griseola

Famille : *Erebidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce commune

Largement répandue en France, cet hétérocère vole dans les bois et forêts plutôt humides de plaine. La chenille se nourrit de lichens corticoles.



Colobochyla salicalis

Famille : *Erebidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce rare

Peu fréquente en France, cette espèce apprécie les forêts humides et ripisylves composées de Saules et Peupliers, plantes hôtes pour les chenilles.



Earias clorana

Famille : *Nolidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce peu fréquente

Répondue dans une grande partie de la France, Les chenilles se nourrissent de Saules (notamment *Salix viminalis*). L'espèce se rencontre dans les zones humides et ripisylves.



Gluphisia crenata

Famille : *Notodontiae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce commune

Espèce présente dans des milieux variés sur une grande partie de la France. Elle semble préférer les boisements humides où poussent les Saules et Peupliers.



Ipimorpha subtusa

Famille : *Noctuidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce peu fréquente.

Peut être observé en zone urbanisée. Ce papillon affectionne les zones boisées humides. Les chenilles se développent sur le Peuplier et le Saule.



Pelosia muscerda

Famille : *Erebidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce peu fréquente.

L'espèce fréquente les milieux humides boisés et prairiaux. La chenille se nourrit de lichens se développant notamment sur les Saules et les Peupliers.



Prays fraxinella

Famille : *Praydidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce rare

Il y a peu d'information sur cette espèce, avec quatre observations récentes en Touraine. L'espèce semble uniquement liée à *Fraxinus excelsior*.



Rivula sericealis

Famille : *Erebidae*

Patrimonialité en Région Centre-Val de Loire :

Espèce commune

Largement répandue en France, l'espèce semble préférer les milieux ouverts hygrophiles en contexte forestier. La chenille consomme diverses graminées et laïches.



Merci à Imane Lahlou et Christian Couillier pour leur aide dans le cadre des inventaires et merci à l'équipe de la SEPANT pour son aide à la détermination des espèces.

BIBLIOGRAPHIE :

Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, CPIE Touraine-Val de Loire, 2023, Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du Véron 2024-2029, 90 p

Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014, Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

<https://oreina.org/artemisiae/index.php>

<https://www.lepinet.fr/>

<https://natureocentre.org/>

<https://obs37.fr/index.php>



^ Fig 19 : Parcelle typique du bocage du Véron, entourée de haies de frênes sur ses quatre côtés. © Vincent Lécureuil, CPIE TVL



^ Fig.20 : Enclos de pâturage dans le secteur des Trotte-loups, © Vincent Lécureuil, CPIE TVL.

IMPACT DE LA GESTION PAR PÂTURAGE SUR LA FLORE DES PUYs DU CHINONNAIS

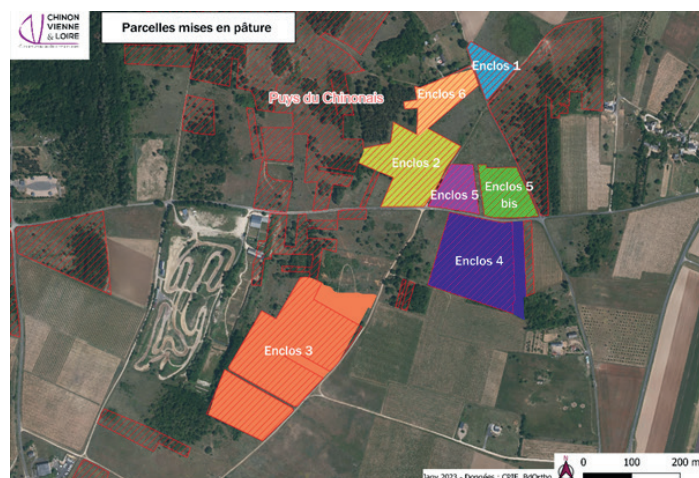
Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des Puy's du chinonais, le CPIE Touraine Val de Loire a effectué en 2025 le suivi de placettes phytosociologiques sur le secteur des Trotte-Loups afin d'évaluer l'impact de la gestion par pâturage sur les communautés végétales.

Le site Natura 2000 des Puys du Chinonais est constitué de plusieurs buttes sablo-calcaires où alternent pelouses sèches et boisements thermophiles. Ces puys sont répartis sur les communes de Chinon, Huismes et Beaumont-en-Véron. Ce site a la particularité d'abriter une faune et une flore d'affinité méditerranéenne sub-montagnarde. La mosaïque d'habitats naturels et la richesse biologique observées résultent également de la complexité des types de sols et sous-sols rencontrés, où s'imbriquent un substrat tantôt calcaire, majoritaire, tantôt acide, et ce sur une faible surface. C'est ce patrimoine naturel exceptionnel qui a justifié sa désignation au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore (site FR2400540).

Le travail réalisé en 2025 porte seulement sur le secteur des "Trotte-Loups", au sein duquel une gestion par pâturage extensif est menée depuis 2016.

GESTION PAR PATURAGE

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, propriétaire de parcelles sur ce secteur, a souhaité y implanter des parcs clôturés pour y mener une gestion pastorale. Un plan de pâturage a été établi en 2014, puis actualisé en 2020, afin de mettre en place une gestion fine adaptée aux enjeux du site. Ainsi, ce sont 14,36 ha qui sont gérés sur sept parcs grâce au conventionnement avec un éleveur local.



▲ Fig 21 : Enclos de pâturage sur les propriétés de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire

Depuis 2024, d'autres parcelles, propriété du Conseil départemental d'Indre et Loire, ont également été clôturées, ce qui a permis d'atteindre une surface pâturée de 23 ha.

Chaque année, la gestion par pâturage se déroule sur la période automne-hiver, jusqu'au début du printemps, au regard de la disponibilité en herbe (1er octobre au 15 avril). Le pâturage est conduit successivement sur chacun des parcs grâce à un troupeau de 30 à 50 brebis de race Lacaune. L'objectif est ici de favoriser une gestion moins uniforme qu'une fauche avec export. Le pâturage ovin, auparavant pratiqué largement sur le

secteur, semble un moyen approprié de gestion sous réserve de respecter certaines contraintes. Le pâturage doit en effet être ajusté selon la présence d'espèces patrimoniales, la présence d'habitats sensibles au piétinement, la présence de graminées sociales ou encore de la dynamique de fermeture du milieu par le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) et par les petits ligneux. Ce mode de gestion est par ailleurs fortement impacté par les conditions météorologiques et la production de biomasse annuelle qui en découle.



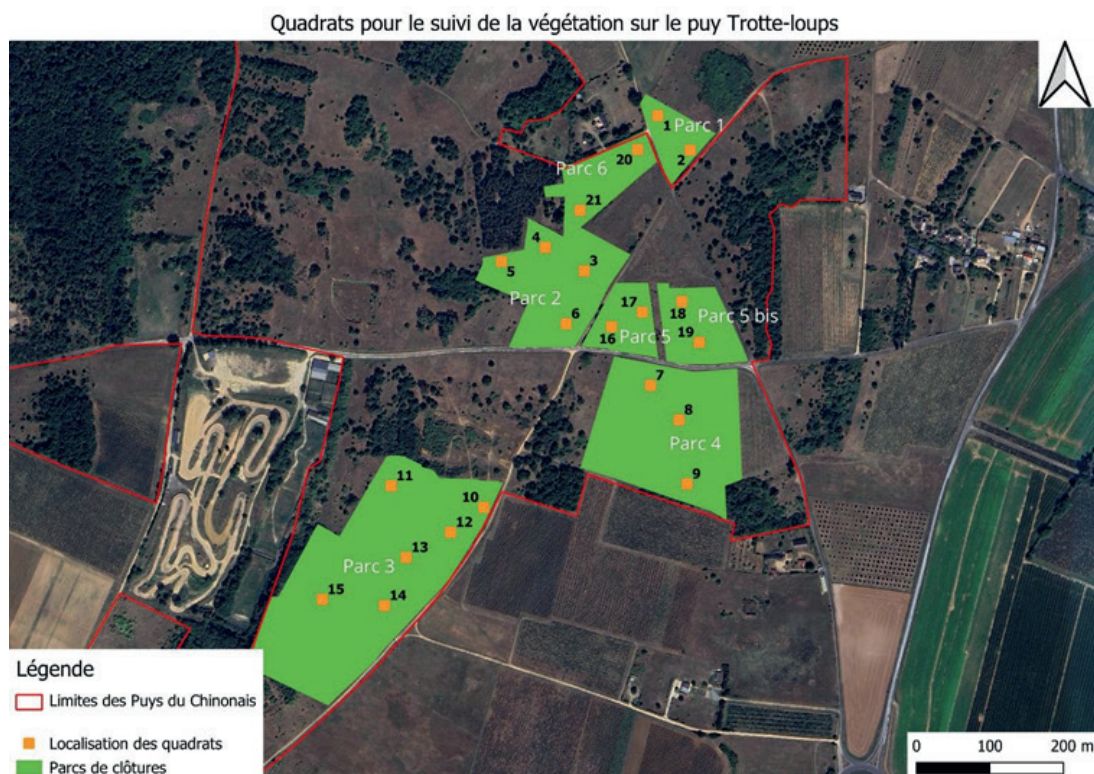
▲ Fig 22 : Brebis de race Lacaune © Vincent Lécureuil, CPIE TVL

MISE EN PLACE DE PLACETTES PHYTOSOCIOLOGIQUES

La phytosociologie correspond à l'étude des communautés végétales par l'analyse de la composition floristique (Delassus L., 2015). Le relevé consiste à réaliser un inventaire exhaustif des espèces floristiques présentes au sein d'une aire-échantillon tout en y associant des coefficients d'abondance-dominance (évaluation du recouvrement de chaque espèce au sein de la zone de relevé). Les conditions de réalisation du relevé sont également notées (date, auteur, localisation, descriptif stationnel...), ainsi que pour chaque relevé, la surface considérée, le recouvrement total et la hauteur moyenne de la végétation. Ces relevés sont effectués selon la méthode sigmatiste formalisée initialement par Braun-Blanquet (1928).



▲ Fig 23 : Placette d'inventaire (quadrat). © Clément Coroller, CPIE TVL



^ Fig 24 : Localisation des quadrats pour le suivi de la végétation sur le secteur des Trotte-Loups

Nom du syntaxon	Nom français	corine Biotope	EUNIS	Natura 2000	Statut Centre Val de Loire
<i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i>	Pelouses pionnières des dalles calcaires plani-tiaires et collinéennes	34.11	E1.11	6110-1*	EN
<i>Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies mésoxérophiles à hygroclines fauchées	38.22	E2.22	6510	LC
<i>Koelerio macranthae-Phleion phleoidis</i>	Pelouses subatlantiques xériques acidoclines sur sables alluviaux ("landines à Armoise champêtre")	34.342	E1.28	6210-38	CR

^ Fig 25 : Communautés végétales identifiées lors du suivi (CPIE TVL 2025)

Au total, 21 placettes de suivi d'environ 16 m² ont été positionnées au sein de communautés végétales homogènes sur les secteurs pâturés. Chaque relevé a été géoréférencé. Ce protocole initié en 2018, a été reconduit en 2020 et 2025. Des relevés initiaux de flore ont par ailleurs été établis au fur et à mesure de l'ajout de nouveaux enclos de pâturage (c'est le cas en 2023 par exemple). Pour chacune des campagnes de suivi, les inventaires ont été réalisés au début du mois de juin, pic d'expression de la flore sur ces habitats.

ANALYSE DES RESULTATS

En 2025, les résultats du suivi phytosociologique mettent en évidence des espèces floristiques qui peuvent être rattachées principalement à trois communautés végétales (cf figure ci-dessus). D'autres types de végétations sont susceptibles d'être présents à l'échelle du site de Trotte-Loups mais n'étaient pas dominants au sein des relevés en 2025.

Koelerio macranthae-Phleion phleoidis

Cette communauté végétale se développe généralement sur des sables alluviaux à tendance acidocline. Parfois nommée « landine à Armoise champêtre » du fait de la présence d'*Artemisia campestris*, elle est très patrimoniale (considérée en danger critique sur la liste rouge à l'échelle de la Région Centre Val de Loire).

Sur le site de Trotte-Loups, elle correspond à des pelouses xérophiles sableuses sur substrats squelettiques avec une forte densité d'Armoise champêtre. Ces pelouses sont souvent localisées sur des zones d'anciennes cultures de vignes ou d'asperges. Cette communauté végétale est aussi constituée de graminées, comme la Fléole fausse-fléole (*Phleum phleoides*) et associée sur le site à d'autres espèces caractéristiques des pelouses sèches : la Blackstonie perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) ou la Carline commune (*Carlina vulgaris*). Des patches d'origan sont également présents de manière éparse.



^ Fig 26 : *Armeria arenaria* et *Silene otites* © Vincent Lécureuil, CPIE)



Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR
<i>Armeria arenaria</i>	Armérie des sables	NT
<i>Artemisia campestris</i>	Armoise champêtre	NT
<i>Phleum phleoides</i>	Fléole fausse-fléole	LC
<i>Silene otites</i>	Silène oreille	CR

^ Fig 27 : Exemples d'espèces végétales patrimoniales observées en 2025 au sein de cette communauté végétale

Alyssum alyssoides*- *Sedum albi

Cette communauté végétale caractérise généralement des végétations pionnières xérophiles localisées sur des roches affleurantes. Elle est notée EN (en danger) sur la liste rouge de la Région Centre - Val-de-Loire.

Cette végétation rase et pionnière, est présente à l'échelle des Puys du Chinonais sur les rebords des habitats troglodytiques et des caves, mais aussi sur les affleurements présents sur le haut des talus et des pentes comme c'est le cas sur celui de Trotte-Loups. Des zones de sol nu où la roche est apparente sont souvent visibles. Elle est essentiellement constituée de plantes succulentes comme les orpins (*Sedum album* et *Sedum acre*) et de petites espèces annuelles (*Alyssum alyssoides* et *Medicago minima*). D'autres espèces sont souvent associées aux relevés : l'Oeillet prolifère (*Petrorhagia prolifera*), la Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*) ou encore la Vipérine commune (*Echium vulgare*).



^ Fig 28 : *Alyssum alyssoides* © Vincent Lécureuil, CPIE.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calices persistants	NT
<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine	LC

Arrhenatherion elatioris

Cette végétation se caractérise par la présence d'un cortège prairial typique. Il s'agit généralement de prairies denses, assez hautes, fauchées ou pâturées et composées essentiellement de vivaces. Plusieurs sous-alliances existent pour caractériser cette communauté végétale selon le niveau d'humidité du sol. Les espèces

observées au sein des relevés sont notamment le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) et la Carotte sauvage (*Daucus carota*). Au contraire des pelouses rases et écorchées, cette végétation forme un couvert plus haut et plus dense.

ELEMENTS DE COMPARAISON INTER-ANNUELLE

Sur l'ensemble des parcs de pâturage objets du suivi, deux tendances ont pu être observées.

Le maintien des communautés végétales patrimoniales de pelouses au sud

Au sud du site de Trotte-Loups, et notamment du parc n°3, les communautés végétales patrimoniales se maintiennent avec la présence de pelouses en bon état de conservation : végétations pionnières thermophiles (*Alyssoidis-Sedion albi*) et de landines à Armoise (*Koelerio macranthae-Phleion phleoidis*).

C'est le cas pour la placette de suivi 12 située au sein du parc n°3 où les communautés végétales de pelouses, et notamment de landines à Armoise représentées en orange sur le graphique ci-dessous, semblent toujours dominantes en 2025.

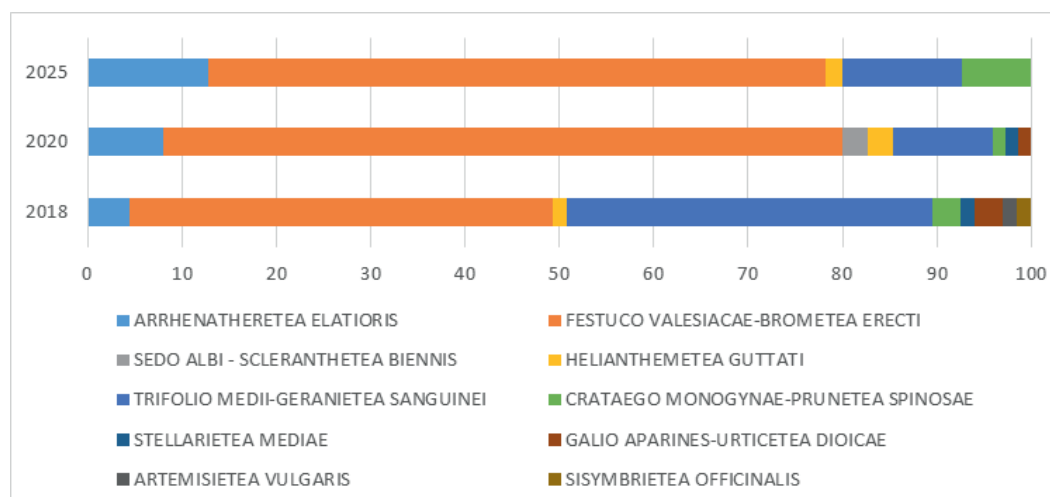
La végétation y a assez peu évolué et le recouvrement des espèces de pelouses progresse. Le pâturage semble donc contribuer au maintien des pelouses patrimoniales et ce malgré la grande superficie du parc. Les fourrés arbustifs (aubépines, cornouillers, églantiers ...) sont peu impactés par le pâturage et se développent. Seules les jeunes pousses sont consommées par les animaux ce qui permet seulement de ralentir leur développement.



^ Fig 29 : Lande à armoise au sein du parc 1. © CPIE TVL 2025



^ Fig 30 : Zone écorchée avec fort recouvrement de *Vulpia ciliata*. © CPIE TVL 2023



< Fig 31 : Recouvrement relatif par classe phytosociologique et par année pour la placette de suivi n°12. CPIE TVL 2025

Le parc 4, le milieu est marqué par une pente Sud-nord. Cette topographie peut influencer la végétation du fait de la profondeur du sol et de la nature du sous-sol. Les communautés végétales sur cette parcelle sont assez imbriquées. Les espèces patrimoniales typiques des pelouses se maintiennent toutefois sur l'ensemble des zones suivies (exemple de *Phleum phleoides* bien présente au sein des 3 relevés). En 2025, l'apparition de nouvelles espèces a pu être constatée sur ce parc. C'est le cas du Millet scabre

(*Milium vernale subsp. scabrum* (Rich.) K.Richt., 1890), déjà connu sur Trotte-Loups (cf. article sur le Millet scabre), mais qui n'avait pas été inventorié jusqu'à présent au sein des placettes de suivi. Cette espèce semble apprécier les zones un peu ouvertes où la roche est légèrement affleurante. Des conditions que le pâturage tend à favoriser. Il est également possible que cette petite graminée d'affinité méditerranéenne soit favorisée par les évolutions climatiques.

Une dominance de la végétation prairiale au nord

Sur le parc n°2, il est toujours constaté une présence notable du Genêt (*Cytisus scoparius*) ainsi que de divers ligneux (*Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*), malgré les chantiers de débroussaillage qui ont déjà eu lieu précédemment.

Sur certains des parcs clôturés, une végétation dominée par des graminées prairiales de l'*Arrhenatheretea elatioris* est observée en 2025, avec un recouvrement supérieur aux communautés végétales plus patrimoniales des pelouses. C'est le cas notamment sur la placette de suivi 1 localisée au sein du parc n° 1, comme cela est mis en évidence en bleu sur le graphique ci-dessous.

Ces résultats sont difficiles à interpréter, mais plusieurs hypothèses peuvent être avancées. En premier lieu, les suivis n'ayant pas été réalisés chaque année par la même personne, un biais lié à l'observateur est possible.

Par ailleurs, les parcs concernés (1 et 6 en particulier) se caractérisent depuis de nombreuses années par une végétation plus haute et dense que sur le reste du secteur des Trotte-Loups. La végétation semble aujourd'hui visuellement moins dense qu'avant la mise en place du pâturage (com. pers. Vincent Lécureuil).

Lors des précédents suivis, la présence très importante de chiendent (*Elytrigia sp.*), espèce très compétitrice, rattachée à la communauté végétale des *Agropyretea pungentis*, avait été mise en évidence. Cette espèce est par contre beaucoup moins présente au sein des relevés réalisés en 2025, à l'inverse des graminées prairiales comme *Arrhenatherum elatius* en progression.

Les espèces floristiques de pelouses semblent avoir régressé sur certaines placettes au profit des espèces typiques des prairies. Ceci pourrait laisser penser à une

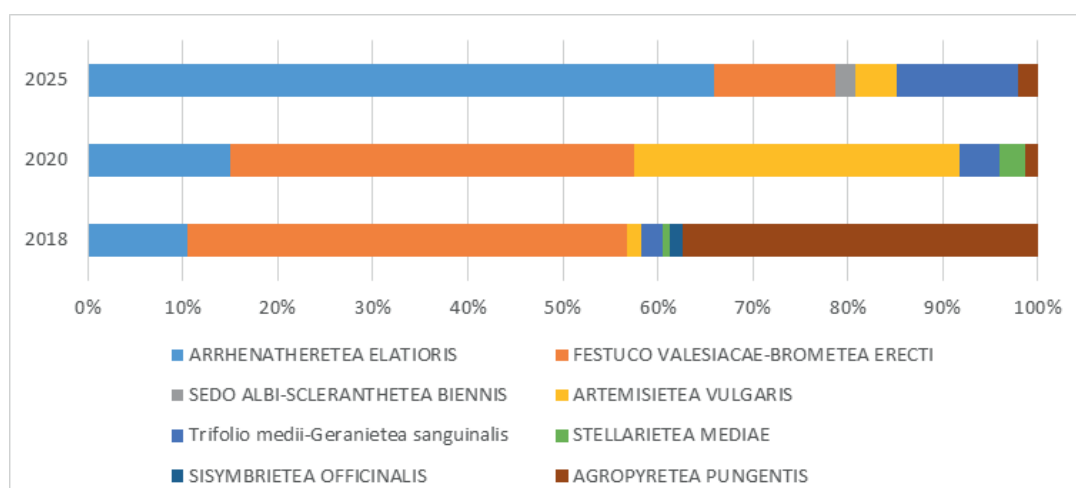
banalisation des cortèges et une évolution progressive du milieu vers une prairie mésophile, même si des zones de pelouses sont toujours présentes de manière ponctuelle et clairsemée. La présence de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) semble corroborer la présence d'une zone plus prairiale au nord du secteur des Trotte-loups cet oiseau affectionnant une végétation suffisamment haute (com. pers. Mathis Prioul).

Afin de favoriser les zones ouvertes et écorchées, il pourrait être envisagé de renforcer la pression de pâturage sur certains secteurs. Par ailleurs, si le pâturage automnal et hivernal permet d'éviter d'impacter la flore patrimoniale, il peut en revanche s'avérer un peu moins efficace sur les graminées sociales et les ligneux (Pirotte et al., 2010). Un pâturage printanier (avril-mai) pourrait être testé avec précaution sur certains secteurs moins sensibles afin d'obtenir un plus fort impact sur les graminées.

Le pâturage étant conduit de manière extensive et à l'aide de moutons, il est assez peu probable que celui-ci, et notamment que l'amendement pouvant y être associé puisse expliquer cette tendance. Il pourrait cependant être proposé de comparer ces résultats avec des zones non pâturées. Cela pourrait se faire en ajoutant le suivi de placettes témoins, pour juger de l'évolution du milieu lorsqu'aucune gestion n'est mise en œuvre et prendre en compte d'autres facteurs susceptibles d'affecter l'évolution de la végétation (conditions météorologiques notamment).

Une nouvelle session de suivi phytosociologique sur l'ensemble des placettes est prévue en 2028, ce qui permettra d'affiner l'analyse concernant l'évolution de la végétation en lien avec la gestion par pâturage.

Imane Lahlou



< Fig 32 : Recouvrement relatif par classe phytosociologique et par année pour la placette de suivi n°1. CPIE TVL 2025

BIBLIOGRAPHIE :

CBNBP, 2025. Affinités phytosociologiques de la flore du Centre-Val de Loire. CBNBP, tableur Excel, 2 onglets. Document de travail.

CEN Centre-Val de Loire et CPIE Touraine-Val de Loire, avec le soutien financier de la DREAL Centre-Val de Loire. Document d'Objectifs Natura 2000 des Puys du Chinois - Site FR2400540 - révision 2022.

DELASSUS L., 2015 - Guide de terrain pour la réalisation des relevés phytosociologiques. Brest : Conservatoire

botanique national de Brest, 25 p., annexes (document technique).

PIROTTE S., GHYSELINCK H., VANHERCK R., DEGRAVE F. (équipe du LIFE HÉLIANTHÈME), 2010. Echo des réserves n°9 : Dossier Les pelouses sèches, quand conservation rime avec moutons...

PUJOL D., BELLENFANT S., BESLIN O., PARADIS A.H., CAUSSE G. & OLIVEREAU F. 2023- Guide des végétations de la région Centre-Val de Loire. Version 2023. Conservatoire botanique national du Bassin parisien/Muséum national d'Histoire naturelle, 367 p.



^ Fig.33 : *Arvicola sapidus*.

LE CAMPAGNOL AMPHIBIE (*ARVICOLA SAPIDUS*)

Cet hôte discret de nos petits cours d'eau, amateur de berges bien végétalisées, consitue une espèce indicatrice de bon état écologique des habitats. Il peut cependant être impacté par les travaux de restauration effectués à l'intérieur du lit des cours d'eau et il est important de détecter sa présence au préalable.

Le Campagnol amphibie, *Arvicola sapidus*, ne présente pas de caractère d'identification particulier qui permette de le dissocier d'une autre espèce proche (Campagnol terrestre forme aquatique : *Arvicola amphibius* = *A. terrestris*). Il peut donc facilement être confondu avec le Campagnol terrestre forme aquatique, ou encore un jeune Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) qui présente toutefois une queue légèrement différente et un pelage plus clair et légèrement plus contrasté. Cependant, jusqu'à mention du contraire, le Campagnol amphibie semble être le seul campagnol parmi les deux cités précédemment à être présent en Indre-et-Loire.

Il s'agit d'un campagnol de bonne taille (16 à 24 cm de corps et 10 à 14 cm pour la queue ; de 140 à 300 grammes) au pelage brun, avec une teinte légèrement plus claire sur le ventre. Il apparaît assez râblé, avec une tête plutôt ronde dont les oreilles dépassent peu du pelage. Sa queue est poilue. Il ne présente pas d'adaptation particulièrement marquée quant à son caractère amphibie, ce qui contribue à maintenir un certain flou dans l'identification par rapport à d'autres espèces.

Cette espèce peut être observée toute l'année puisqu'elle est très sédentaire et active le jour comme la nuit. Il est possible pour une femelle d'avoir une à deux portées par an, essentiellement d'avril à septembre. La reproduction peut néanmoins s'étendre sur toute l'année si les conditions sont bonnes. Les portées comportent de deux à huit petits. La quantité de ressource disponible et la qualité de l'habitat, ainsi que les conditions météorologiques annuelles peuvent fortement influencer la reproduction de l'espèce et expliquer cette variabilité importante.

Le Campagnol amphibie vit en petit groupe de deux à six individus. Son territoire est constitué par un linéaire de berges et de banquettes végétalisées, notamment par des hélophytes. Son territoire représente un linéaire de 50 à 150 mètres de cours d'eau mais peut aussi être une zone humide ouverte (environ 5000m² par territoire).

La végétation est l'un des principaux facteurs conditionnant la présence de l'espèce. On le retrouve ainsi dans des milieux assez différents en Touraine, comme les jonchaies et magnocariçaies, les mégaphorbiaies, les iridaies, etc. Des berges recouvertes par un rideau de végétation herbacée favorisent son évolution à couvert, dans des coulées ou des tunnels de végétation. L'absence de strate herbacée semble fortement compromettre sa présence. C'est le cas avec des ripisylves denses ou des ronciers trop importants portant un ombrage fort sur la berge.

Il creuse ses nids dans les berges avec une entrée sub-aquatique comme le castor. Lors de la baisse du niveau de l'eau, il est possible de découvrir des accès de terriers émergés. Ces trous circulaires mesurent environ 6 cm de diamètre. Il n'est pas toujours aisé de les attribuer à l'espèce (recoupement de diamètre des entrées de terrier avec le Rat surmulot *Rattus norvegicus*). En l'absence

de berge, le nid peut être implanté dans des touffes de végétation dense lui assurant une certaine quiétude.



^ Fig 34 : Habitat typique du Campagnol amphibie. © CPIE TVL 2025

Ce rongeur herbivore consomme aussi bien les feuilles, les tiges ou les racines des hélophytes ou hygrophytes présents dans les milieux qu'il fréquente: *Iris pseudacorus*, *Juncus ssp*, etc. Pour repérer cette espèce, on s'appuie essentiellement sur des indices de présence : entrées de terriers, réfectoires, crotties.

Pour réaliser un inventaire visant à détecter cette espèce, il faut prospecter les milieux favorables et rechercher les indices de présence. Les crotties sont caractéristiques et c'est ce qui permet le plus souvent de mettre en avant la présence de l'espèce. Quand elles sont fraîches, elles sont ovales, lisses, de couleur unie verte ou parfois marron. Elles sont en moyenne longues de 8 à 15 mm, pour 4 mm à 5 mm de diamètre (format Tic Tac®). Ces critères rendent l'identification des crotties assez simple au regard des crotties des autres espèces de mammifères potentiellement présentes (Campagnol agreste, *Microtus agrestis* - avec des crotties plus petites, Rat surmulot avec des crotties plus grandes et jamais vertes, etc.)



^ Fig 35 et 36 : Crottier et couloir de déplacement.

Il est également possible d'identifier les réfectoires qui sont souvent situés à proximité des crottes. Ces derniers se présentent sous la forme d'un petit tas de joncs coupés en biseau par exemple, ou de rhizomes d'Iris grignotés. Outre ces deux indices, on peut rechercher les terriers, cependant moins facilement identifiables et localisables que les crottes. Un terrier fonctionnel présente normalement une entrée subaquatique qui le rend difficilement détectable. La présence d'entrées émergées de terrier indique uniquement une présence ancienne ou peut être provoquée par la fluctuation importante de la hauteur d'eau. Le terrier peut alors momentanément ne plus convenir à l'animal. Cet indice de présence est donc délaissé au profit des crottiers récents, plus pertinents.

Les crottes restent l'élément le plus fiable et le plus à même d'indiquer une présence récente de l'espèce, notamment après des variations de niveaux d'eau qui peuvent altérer les réfectoires ou les crottiers plus anciens.

PROTECTION ET STATUT

Le Campagnol amphibie est protégé en France au titre de l'article 2 de l'arrêté du 23/04/2007 relatif aux mammifères terrestres protégés. Il y est inscrit depuis le

15/09/2012.

Il est également inscrit sur :

- la Liste rouge européenne de l'UICN (évaluation 2008) comme étant Vulnérable (VU)
- la Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009) comme étant presque menacé (NT)
- Il est considéré comme Vulnérable (VU) en région Centre Val de Loire, d'après le « Livre rouge - Habitats naturels et espèces menacés de la Région Centre Val de Loire »

Ce grand campagnol est présent en France et dans la péninsule Ibérique. En France, il est assez bien réparti sur le territoire métropolitain, avec seulement le nord-est du pays où l'espèce n'est pas signalée. Il peut localement être bien présent mais reste probablement encore sous prospecté. D'après P. Rigaux, l'espèce est notée présente dans tous les départements de la Région Centre Val de Loire (2015), fait confirmé par les données issues de Natur'O'Centre (2026). Cependant, une enquête fait ressortir que le Campagnol amphibie n'est présent que sur 30% des tronçons prospectés, pourtant réputés favorables, ce qui semble indiquer sa raréfaction (Rigaux, 2015).

Dans le cadre de ses projets, le C.P.I.E. Touraine Val de Loire a prospecté différents cours d'eau et zones humides de l'ouest de la Touraine ces dernières années. Voici quelques cours d'eau qui présentent sur certains tronçons, la diversité des habitats nécessaire et permettent ainsi à l'espèce d'être présente.

L'INDROIS

Affluent de l'Indre, l'Indrois est un petit cours d'eau parfois engoncé dans une végétation très dense, avec des faciès bien différents selon les tronçons. Le secteur étudié (Bas Limeray) se situe sur la commune de Verneuil sur Indre. Largement dominé par les hélophytes, le cours d'eau peut difficilement serpenter car il est soit contraint par des jardins de particuliers entretenus, soit par un muret de parpaings. Sur la partie avant le pont, le secteur est profond d'environ un mètre, avec un courant plutôt faible et des berges très ombragées, très plates puis plongeant de manière abrupte au contact de l'eau. Elles sont dominées par de grands arbres et des bambous. Sans surprise, l'espèce n'est pas observée. Plus en aval, après le pont, on retrouve des berges en pente douce densément colonisées par de l'Iris des marais, des laïches, de la Véronique beccabonga, de la Menthe aquatique, de l'Ache nodiflore, du Cresson. La profondeur est plutôt faible (moins de 30 cm en moyenne), avec un courant plus dynamique, une granulométrie plus variée et une végétation hélophytique diversifiée et luxuriante, très propice au Campagnol, qui est observé sur tout ce tronçon.



^ Fig 37 : L'Indrois, vue de la fin du tronçon défavorable : berge plongeant droit dans le cours d'eau, végétation très entretenue et sans hélophyte.



^ Fig 38 : L'Indrois englouti par la végétation composée d'hélophytes et d'hydrophytes, constituant un secteur très propice au Campagnol amphibie.

LE QUINCAMPOIX

Connecté au Négron, le cours d'eau est sur la section prospectée (Seuilly, La Roche Clermault), assez encaissé, légèrement sinueux, avec un lit plutôt étroit présentant ça et là des banquettes végétalisées d'Iris des marais sur les zones de pleine lumière. Les zones plus fermées en sont dépourvues. La présence de l'espèce y a été régulièrement confirmée, malgré un entretien des hélophytes remontant sur les berges, voire sur les banquettes, parfois un peu trop fort, avec un broyage allant jusqu'au contact de l'eau. L'entretien, bien qu'inapproprié, n'étant pas fait sur un long linéaire, le Campagnol peut facilement se réfugier à proximité directe puis revenir lorsque la végétation reprend.

LE CHANGEON

Ce cours d'eau, à cheval entre Maine-et-Loire et Indre-et-Loire est assez profond par endroit, plutôt densément bordé par une ripisylve constituée d'Aulne glutineux, de peupleraies mais aussi de ronciers ou de prairies. Quelques trouées ou passages moins fermés permettent à des herbiers de *Nuphar lutea* de s'exprimer avec d'autres hélophytes comme l'Iris des marais. Là où la berge est en pente douce, une végétation dense d'hélophytes et d'espèces hygrophiles se développe. Sur ces zones le Campagnol amphibie est bien présent. En revanche, sur les tronçons de berge couverts par une forêt riveraine d'Aulnes et de Frênes, ou encore dans les secteurs de peupleraie, l'espèce n'est pas observée.



^ Fig 39 : Secteur du Gravot et du Changeon, à proximité du lieu dit Touvois, très favorable à l'espèce.

LE BEUGNON

Ce petit cours d'eau affluent de l'Indre, a été prospecté en plusieurs endroits. La végétation qui ceinture le cours d'eau alterne entre des zones ouvertes (minoritaires) et des zones relativement pourvues en végétation rivulaire, avec parfois des zones colonisées par une ripisylve épaisse. Sur la partie aval du tronçon suivi en 2022, seule une petite partie à proximité du lavoir de Saint-Jean Saint Germain est ouverte et présente des zones à Iris des marais. Sur ces zones, les habitats sont favorables et l'espèce est présente. Plus en amont, sur les zones plus fermées par la végétation ligneuse, la végétation herbacée prend racine plus haut sur les berges, et les hélophytes sont quasiment absentes, la zone est moins attractive pour le Campagnol et aucun indice de présence n'est relevé. Des épreintes de Loutre y sont en revanche observées. Plus en amont encore, sur une partie jouxtant un petit pont vers le Bas Vallière (Sennevières), une végétation hélophytique s'épanouit, et de nouveau, de nombreux crottiers sont observés.

LE NEGRON

Ce petit cours d'eau prend sa source dans le Loudunais (86), puis sillonne le sud de l'Indre-et-Loire avant de se jeter dans la Vienne à Cinais (37). Il borde la RNR/ENS du Marais de Taligny et est relativement envasé, avec des berges un peu abruptes et un écoulement relativement lent. On y trouve des banquettes et des berges bien végétalisées par endroit, avec de belles stations d'Iris des marais, de Véronique beccabonga ou de Scorophulaires. L'espèce, grâce à quelques zones de berges favorables y est régulièrement observée. Elle profite du marais à proximité où elle peut se déplacer, se réfugier, se nourrir et se reproduire.

L'ETANG D'ASSAY

L'étang d'Assay est bordé par une série de bassins anciennement dédiés à la pisciculture. Ces bassins sont tapissés et bordés d'espèces végétales, avec notamment des espèces intéressantes comme le Jonc des chaisiers glauque, la Samole de Valérand, le Choin noirâtre, la Marisque, le Lotier maritime, etc. Selon les bassins, on trouve des jonchaies, des phragmitaies ou des zones en eau avec ponctuellement de la vase exondée. L'espèce est connue dans les bassins, notamment ceux présentant une humidité importante permettant à la végétation de pousser les pieds dans l'eau. Une couche de litière importante et des touffes de joncs et d'hélophytes denses constituent alors un habitat de choix au sein duquel l'espèce laisse de nombreux sillons de déplacement ainsi que de nombreux crottiers.



^ Fig 40 : Bassins annexes de l'étang d'Assay, avec ilots de joncs et berges densément colonisées par la végétation.

Le Campagnol amphibie est probablement encore sous-détecté en Touraine. L'observation régulière de l'espèce sur des milieux propices laisse à penser que cette espèce discrète est bien présente, même si l'estimation des populations reste impossible à réaliser.

Sa répartition gagnerait à être mieux connue. Elle est en effet parfois assez éclatée avec des noyaux de population qui semblent isolés. Ceci laisse à penser que ce campagnol peut subsister dans des secteurs assez contraints en terme de linéaire ou de surfaces favorables et donc passer rapidement inaperçu avec des petits groupes très cantonnés.

Les inventaires effectués avant la réalisation de programmes de travaux de restauration sur les cours d'eau ont l'avantage de favoriser sa détection préalable et donc sa prise en compte dans l'aménagement du lit mineur et des annexes hydrauliques.

Cette espèce semble pouvoir recoloniser parfois rapidement les secteurs ayant fait l'objet d'interventions sur le lit des cours d'eau, à la condition que des zones de repli soient conservées pour que les individus puissent trouver refuge le temps des travaux.

C'est certainement une espèce à cibler particulièrement dans le cadre de ce type d'intervention sur les petits cours d'eau.

Par ailleurs, le maintien d'une mosaïque d'habitats constitue un vrai plus pour l'espèce, notamment avec des milieux annexes variés permettant de l'accueillir lors des crues par exemple. Une ripisylve complexe avec des zones bien ensoleillées peut lui convenir, avec des banquettes et des radiers végétalisés.

Des cours d'eau à berges abruptes, des zones d'affouissements des berges sur de longs linéaires, ou encore des secteurs densément colonisés par la végétation arborée et dépourvus de strate herbacée au contact de l'eau ne permettent pas sa présence. Ces secteurs peu propices restent cependant perméables à son déplacement sur des distances raisonnables.

BIBLIOGRAPHIE :

Coroller C., 2015. Suivis naturalistes de la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Taligny – 2015. C.P.I.E. Touraine Val de Loire pour le PNR Loire Anjou Touraine, 110 p.

Parret A., Coroller., 2022. Etude préalable aux travaux de restauration des sites sur l'Indrois et le Beugnon, 2022 – C.P.I.E. Touraine Val de Loire pour la Communauté de communes Loches Sud Touraine, en deux rapports de 68 pages.

Rigaux P., 2015. Les campagnols aquatiques en France - Histoire, écologie, bilan de l'enquête 2009-2014. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, 164 p.

Rigaux P., 2013. Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) en France et en Île-de-France : premiers résultats de l'enquête 2008-2013. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères. Rencontres naturalistes d'Île-de-France, Paris, 30/11/2013

Rivière T., Rose F., Parret A., Aubry R., Coroller C. & Sansault E., 2021. Diagnostic écologique dans le cadre d'actions de restauration écologique du lit du Changeon. Etude 2021. Ligéria Nature, ANEPE Caudalis, CPIE Touraine – Val de Loire. 131 p.

Stage Campagnol amphibie - Identification des indices de présence du Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*
Conception et réalisation : Franck Simonnet, Soline Désiré. Photographies : Thomas Dubos, Laurence Pelous, Franck Simonnet, Sylvain Richier. Dessins : Soline Désiré. Impression : GMB, avril 2008.

Trame Mammifères de Bretagne : Fiche 3.2 – Le Campagnol amphibie ; GMB – 2020

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/mammiferes-terrestres/campagnol-amphibie>

LES BREVES NATURALISTES

Le coin des belles observations de l'année

Observateurs : Clément Coroller, Vincent Lécureuil, Mathis Prioul, Imane Lahlou

FLORE

Alysson à calices persistants – *Alyssum alyssoides*, Zone industrielle des Buttes à Avoine, le 05/05/2025. Petite station située le long d'une route sur des sols sablonneux (10 pieds observés). Le sol y est remanié de temps à autre par des travaux de débernage. La végétation est rase et le couvert herbacé peu dense.

Fumeterre à petites fleurs – *Fumaria parviflora*, Chinon, le Puy Besnard, le 15/05/2025.

Discrète messicole observée sur des zones qui avaient été travaillées à l'hiver 2024. Le remaniement du sol a permis de solliciter la banque de graines présente dans le sol et favoriser l'émergence de cette espèce.



^ Fig 41 et 42 : *Fumaria parviflora* et *Prospero autumnale*, © Vincent Lécureuil, CPIE TVL 2025.

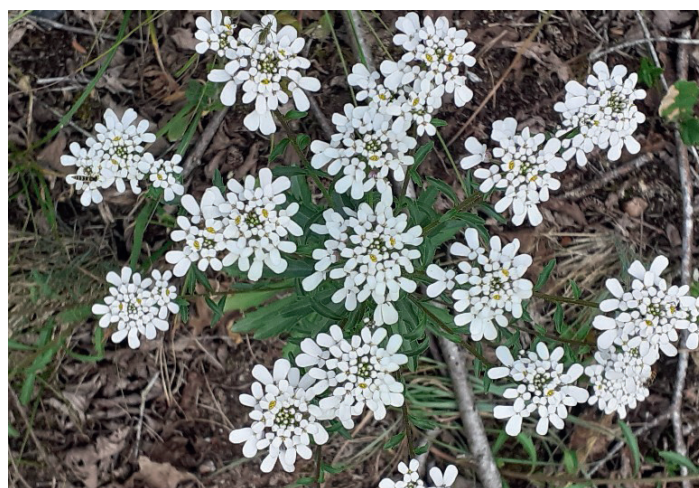
Hutchinsie des rochers – *Hornungia petraea* et Orpin à pétales droits – *Petrosedum ochroleucum*, Chinon, le 27/03/2025.

Les deux espèces étaient présentes sur un front de taille à Chinon, près de la rue des Fontenils.

Ibérider amère – *Iberis amara*, Benais, le 12/06/2025 et le 11/07/2025.

Déjà connue avant 2025, cette station se trouve en

grande partie au sein d'une zone de pare-feu forestier. Elle a d'ailleurs été impactée par les travaux forestiers à l'été 2025. Les individus endommagés ont été récupérés en lien avec la SEPANT dans une optique de récolte des graines pour des actions de conservation des messicoles.



^ Fig 43 : *Iberis amara*, © Imane Lahlou, CPIE TVL

Odontite de Jaubert – *Odontites jaubertianus* subsp. *jaubertianus*, Cheillé, Rivarennnes et Saint-Benoît-la-Forêt, Forêt domaniale de Chinon, le 04/09/ 2025 et le 08/09/ 2025.

Plusieurs stations, soit une soixantaine de pieds au total, découvertes en bords de chemins forestiers et sur des zones décapées avec des sols squelettiques, parfois d'origine anthropique (anciennes dalles en béton). Un bilan stationnel départemental avait été réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien de 2017 à 2020 avec de bons résultats dont de nouvelles stations non connues. Les relevés de 2025 complètent cela avec l'ajout de 3 nouvelles communes pour le département selon la base de données Lobelia du CBNBP.

Orchis à fleurs lâches – *Anacamptis laxiflora*, Cheillé, le 09/05/2025.

Une station avec un effectif important, soit plus de 500 pieds, présente au sein d'une prairie humide oligotrophe de la vallée de l'Indre.

Pulicaria commune – *Pulicaria vulgaris*, Cinais, le camp des romains, le 30/07/2025.

Une centaine de pieds inventoriés au niveau d'une

dépression temporairement humide sur un chemin forestier argileux.



^ Fig 44 et 45 : *Pulicaria vulgaris* et *Spiranthes spiralis*,
© CPIE TVL

Renoncule à feuilles d'ophioglosse - *Ranunculus ophioglossum*, Savigny-en-Véron, le 19/05/2025.
Cinq pieds observés dans une prairie humide très fleurie de Savigny-en-Véron.

Spiranthe d'automne - *Spiranthes spiralis*, Savigny-en-Véron, le 05/09/2025, Saint-Benoît-la-Forêt le 08/09/2025 et Avoine, le 09/09/2025.
Trois pieds revus à Saint-Benoît-la-Forêt sur une station déjà connue depuis 2008 d'après la base de données Lobelia du CBNBP. Deux autres stations observées au sein de prairies humides : sur une prairie particulièrement fleurie à Savigny-en-Véron et à Avoine au niveau de la confluence entre l'Indre et la Loire.

Scille d'automne - *Prospero autumnale* : Savigny-en-Véron, le 05/09/2025, Avoine et la Chapelle-sur-Loire, le 20/08/2025.
Plusieurs milliers de pieds présents sur la prairie humide de Savigny-en-Véron sur laquelle ont notamment été vues la Spiranthe d'automne et la Renoncule à feuilles d'ophioglosse.
Les stations sur Avoine et La Chapelle-sur-Loire ont été découvertes au cours d'une prospection organisée avec le réseau bénévole des naturalistes (RBN) du CPIE.

FAUNE

Aigle botté - *Hieraaetus pennatus* à Villaines-les-Rochers, le 30/05/2025.
Première observation pour la commune de Villaines-les-Rochers dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale. Cette espèce avait niché en 2024 en forêt domaniale de Chinon.

Coronelle lisse - *Coronella austriaca* sur les Puys du Chinonais, le 18/04/2025.
Individu juvénile en thermorégulation, dissimulé parmi des feuilles de chêne sous une plaque à reptiles en compagnie d'orvets. Il s'agit, *a priori*, d'une première observation pour la commune de Chinon.

Cordulie métallique - *Somatochlora metallica* à Saché, le 24/06/2025.

Deux individus posés presque côte-à-côte : Cordulie métallique et Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), permettant une comparaison ne pouvant laisser place au doute.

Gomphe à pattes jaunes - *Stylurus flavipes* à Savigny-en-Véron, le 8/07/2025.
Une femelle adulte observée dans les prairies humides de la Canche.

Gomphe serpent - *Ophiogomphus cecilia* à La Chapelle-sur-Loire, le 28/05/2025.
Individu émergent observé sur l'ENS du Bois Chétif dans une prairie humide des bords de Loire.



^ Fig 46 : Gomphe serpent (*Ophiogomphus cecilia*),
© CPIE TVL.

Sphinx livournien - *Hyles livornica* à Huismes, le 18/05/2025.
Macrohétérocère migrateur, rarement observé en Touraine.

Zygène transalpine - *Zygaena transalpina* à Saint-Germain-sur-Vienne, le 4/07/2025, Marcilly-sur-Vienne et Parçay-sur-Vienne, le 10/07/2025.
Cette espèce se distingue notamment de la Zygène de la filipendule par la tache blanche au bout de ses antennes.



^ Fig 47 : Zygène transalpine (*Zygaena transalpina*)



Publication
financée par



Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement
Touraine - Val de Loire
9 rue Gutenberg
37420 AVOINE

02.47.95.93.15

info@cpievaldeloire.org
www.cpievaldeloire.org